



Anabases

Traditions et réceptions de l'Antiquité

5 | 2007

Varia

Projet IKD. Histoire des formes de pensée à l'œuvre dans les pratiques sociales : la perception du partage privé/public en Grèce ancienne

Arnaud Macé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/3225>

DOI : 10.4000/anabases.3225

ISSN : 2256-9421

Éditeur

E.R.A.S.M.E.

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2007

Pagination : 244-249

ISSN : 1774-4296

Référence électronique

Arnaud Macé, « Projet IKD. Histoire des formes de pensée à l'œuvre dans les pratiques sociales : la perception du partage privé/public en Grèce ancienne », *Anabases* [En ligne], 5 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 22 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/3225> ; DOI : 10.4000/anabases.3225

Ce document a été généré automatiquement le 22 octobre 2019.

© Anabases

Projet IKD. Histoire des formes de pensée à l'œuvre dans les pratiques sociales : la perception du partage privé/public en Grèce ancienne

Arnaud Macé

Action 6 du pôle 2 de la MSH Claude Nicolas Ledoux de Besançon UMS 2913, menée conjointement par le Laboratoire de Recherches Philosophiques sur les Logiques de l'Agir (EA 2274) et l'Institut des Sciences et des Techniques de l'Antiquité (EA 4011), en association avec le PARSA (Pôle Alpin de Recherche sur les Sociétés Anciennes). Responsable : Arnaud Macé (UFC, EA 2274, arnaud.mace@univ-fcomte.fr).

- 1 Un certain nombre des catégories que nous utilisons encore pour comprendre notre vie sociale, l'organiser et nous y orienter, sont nées et furent pour la première fois codifiées en Grèce ancienne : tout particulièrement celles qui nous permettent de faire le partage des temps et des espaces sociaux, et d'ajuster nos pratiques à cette cartographie. Ainsi, le partage des espaces et des temps « privés », celui des espaces et des temps « publics », et la distribution de l'ensemble des pratiques qui s'organisent autour de ces délimitations. C'est sur le sol grec que peut se développer une archéologie des catégories de notre pensée sociale.
- 2 Une telle histoire de la « représentation de l'espace et du temps » dans la pensée sociale et politique a reçu l'une de ces contributions inaugurales avec le livre de Pierre Lévêque et Pierre Vidal-Naquet consacré à Clithène et à la réforme de la cité athénienne qui est attachée à son nom¹. Et c'est une perspective qui continue aujourd'hui encore à stimuler la recherche historique et à la diriger vers l'étude des pratiques². Le projet IKD (comme *idia kai dêmosia*, choses privées et choses publiques en grec ancien) entend prolonger cet effort par une exploration systématique des sources discursives dans lesquelles la perception d'un tel partage a pu apparaître en Grèce ancienne, à travers la multiplicité des discours et des savoirs dans lesquels les Grecs ont réfléchi, décrit et codifié leurs pratiques. Cet objectif suppose de ne pas restreindre *a priori* le champ des

discours dans lesquels ce partage aurait pu affleurer à cette époque, des écrits médicaux aux tragiques, des orateurs aux historiens, des astronomes aux philosophes en passant par les Comiques. Cela nécessite en conséquence le travail convergent de spécialistes de ces différents corpus, dans l'interdisciplinarité la plus étroite entre sciences historiques, histoire de la philosophie, de la médecine, des mathématiques, etc., approches littéraires et philologiques.

- 3 *Sur la méthodologie de l'approche discursive dans l'histoire des pratiques sociales.* Quel rôle pour les disciplines du texte dans ce contexte ? Celles-ci ont parfois été soupçonnées de faire la part trop belle à l'objet textuel antique, et ainsi à prendre pour argent comptant la description des choses que certains des monuments discursifs antiques nous ont transmis, en particulier Platon et Aristote. L'archéologie, par exemple, constitue alors un sain antidote contre ce logocentrisme. On ne saurait pour autant songer à se priver totalement de l'étude des textes antiques dans le cadre d'une recherche sur les pratiques sociales. Ce serait d'une part oublier que les pratiques discursives elles-mêmes font partie de ces pratiques sociales et que les formes de pensée à l'œuvre dans celles-ci ont des chances d'affleurer aussi dans celles-là. D'autre part, en ce qui concerne les pratiques sociales qui ne sont pas à l'œuvre dans le texte lui-même et dont le texte livre une perception, il faut encore admettre que cette perception même est un phénomène social et qu'une fois traitée comme telle et mise en perspective dans le contexte adéquat, elle n'en reste pas moins une source d'information sur ce dont elle témoigne. Approfondissons ces deux aspects en rapport avec la question du partage des choses publiques et des choses privées.
- 4 Le développement d'une multiplicité de pratiques discursives est un fait social qui marque la spécificité de la société grecque classique, singularité dont les cultures occidentales ultérieures ont hérité. Or ce développement est le lieu où s'accomplit l'avènement et la codification d'une multiplicité de savoirs et de techniques qui entreprennent de revendiquer leur autonomie : le savoir de l'homme politique, du médecin, de l'arpenteur, du géomètre, de l'astronome, de l'orateur, de l'historien ou du philosophe. À ce titre, l'étude des pratiques discursives grecques est un terrain d'étude pour l'examen des formes de pensée à l'œuvre dans les pratiques sociales, puisque le texte est *en lui-même* le lieu d'une pratique sociale qui lui est immanente, celle de la description et de la codification des savoirs et des techniques. Or une telle pratique est-elle traversée par le partage du privé et du public ? Il est possible de risquer quelques hypothèses en ce sens. Par exemple, l'un des termes mêmes par lesquels la possession d'un savoir spécialisé a très tôt pu être nommée chez les Grecs, à savoir celui de *dèmiourgos*, est un terme dont la racine témoigne de son lien avec une telle opposition du privé et du public – posséder un savoir, une technique ou un savoir-faire, c'est se donner un public, se mettre à son service, et se produire ainsi comme le spécialiste qui se différencie, précisément en vertu de son rapport à un « public », de l'amateur (*idiotès*)³. Il est ainsi frappant qu'un auteur comme Platon ait pu décrire les différentes figures de sagesse qui pouvaient se présenter à lui en son temps, ou qu'il pouvait appeler de ses vœux, comme ayant chacune partie liée à une manière d'organiser le partage entre le public et le privé. Ainsi la figure de l'« ancien savant »⁴, comme Thalès, la tête perdue dans les étoiles, possède un savoir qui ne peut investir la sphère politique et sociale, et sa maladresse sur la voie publique fait rire les servantes thraces. Au contraire le sophiste Hippias est bien conscient d'avoir rompu avec cette position du savant et d'avoir donné un lieu au savoir au cœur même de la vie publique⁵, y apportant sa science au service du jeune homme ambitieux et du gouvernant. Il y

retrouve les hommes politiques dont on nous dit qu'ils ont déserté la sphère privée, délaissant l'éducation de leurs fils⁶. Socrate quant à lui brouille le partage public/privé : il dit s'être retiré des affaires publiques, mais traîne néanmoins dans tous les lieux publics pour y parler sur un mode privé des choses qui sont les plus déterminantes pour la chose publique⁷ – se prétendant même le seul homme de sa cité à savoir ce qu'est l'art politique. Enfin, Timée de Locres et l'Étranger d'Athènes, représentants de la nouvelle technocratie platonicienne, possèdent tout à la fois la science astronomique qui confinait Thalès dans la sphère privée et l'expérience politique d'hommes d'État – et la politique qu'ils proposent, en tout cas celle que nous propose l'Étranger d'Athènes, dans les *Lois*, puisque Timée s'en tient à la partie cosmologique du programme, à pour caractéristique de tenter d'abolir la frontière entre privé et public, au profit du second.

- 5 L'intuition platonicienne nous dit-elle quelque chose de la façon dont les savoirs et les techniques anciennes ont elles-mêmes cherché à se codifier à l'époque ? L'hypothèse peut-elle être étendue à d'autres savoirs et d'autres représentations de ces savoirs – à la fois d'autres savoirs que ceux dont parle Platon et d'autres savoirs que celui dont Platon se prétend possesseur ? D'autres auteurs témoignent-ils de la même perception des choses ? Trouvons nous, chez d'autres auteurs, philosophes, historiens, poètes, médecins, orateurs, etc., l'idée que l'on peut relier les formes du savoir à des manières d'articuler les sphères privées et publiques ? La façon dont certains savoirs seraient confinés dans l'une ou l'autre ? Ou au contraire passeraient indifféremment de l'un à l'autre ? Subordonneraient l'un à l'autre ? Disposons-nous d'informations pouvant confirmer que les possesseurs de savoirs et de techniques, des médecins, des juristes, des mathématiciens, des poètes, des militaires, des arpenteurs, etc., ont articulé leurs pratiques au partage entre public et privé ? Dans quelle mesure ont-ils été les acteurs d'un partage spécifique entre les choses publiques et les choses privées ? Quelle représentation se sont-ils fait de cette différence ? De leur rôle eu égard à celle-ci, fût-il passif ? Du rôle de leurs confrères possédant d'autres savoirs eu égard à celle-ci ?
- 6 Les textes antiques ont en outre l'ambition de décrire les pratiques sociales de leur temps ou des époques antérieures, comme les institutions politiques, familiales, les pratiques économiques, funéraires, etc., autant de pratiques qui ont lieu en dehors du texte lui-même. Le texte peut-il être une source d'information fiable sur de telles pratiques ? Il n'est pas déraisonnable de le penser, si l'on éclaircit là encore la nature des opérations qui sont à l'œuvre au sein du texte lui-même. Même lorsqu'il prend pour matière une réalité sociale extérieure à sa propre pratique discursive, l'auteur du texte accomplit une opération de *perception* elle-même encore immanente au texte lui-même et dont il revient à l'exégèse de déterminer la nature et le contenu. Cette perception est en elle-même un phénomène social, une pratique sociale qui requiert son étude spécifique. C'est seulement en traitant de tels phénomènes conformément à leur nature sociale (de perception) qu'il est possible de s'en servir aussi comme une source possible d'information historique sur d'autres phénomènes sociaux extérieurs aux discours. Or de telles perceptions ont pour propriété de ne jamais exister seules et de faire partie d'un ensemble de perceptions hétérogènes des mêmes faits et pratiques sociaux. L'interdisciplinarité et l'ouverture du corpus propres au projet IKD auront donc pour fonction de permettre de restituer les perceptions issues de chaque corpus au sein d'un tel ensemble et d'en faire la cartographie. Qu'apprenons-nous en confrontant la diversité des perceptions du partage privé/public qui s'élaborent dans la plus grande diversité des corpus ? On commencera par se demander si cette diversité laisse

apparaître des continuités : si des typologies sont possibles qui permettent de grouper certaines perceptions, d'en opposer d'autres. La confrontation ultime avec des points de vues tirés de matériaux extérieurs au texte (archéologie, par exemple) permettra de situer davantage encore ces perceptions, d'en préciser encore la relativité et la perspective propre.

- 7 Plus précisément, la méthode de confrontation des diverses perceptions issues des divers corpus pourra se dérouler de plusieurs manières. Soit en soumettant différents types de textes à l'unité d'une question sur le même type de pratiques sociales, ou, inversement, un même texte à l'étude de différentes méthodes d'approches. Exemples de ces deux méthodes : 1/ prendre une pratique sociale mettant en jeu le rapport entre public et privé, ainsi la question des repas en commun, et confronter la description de cette pratique dans différents types de corpus, en cherchant à chaque fois sous quelle forme ce partage y apparaît, s'il y apparaît. Dans ce cas, est-il lié à d'autres couples conceptuels ? Quels espaces et quels temps sont placés de chaque côté de la ligne de partage ? S'agit-il d'une description d'une cartographie existante ? Ou s'agit-il d'un texte appelant de ces vœux une modification du partage existant ? 2/ soumettre la représentation de ce partage dans un corpus donné (ainsi Platon, Hérodote, les Tragiques, Xénophon, le corpus médical) à diverses approches, historiques, littéraires, philosophiques, etc.
- 8 En outre, à l'horizon de ces recherches, il y a aussi l'hypothèse que l'investigation de ces formes de partage des temps et des espaces sociaux doit être reliée à l'étude de la façon dont les Grecs se sont représentés le partage entre ce qui relève du social et ce qui relève du naturel, et la façon dont leurs pratiques sociales pouvaient, là encore, articuler, selon les temps et selon les espaces, ce partage (ce n'est pas parce que le naturel est naturel qu'il ne fait pas l'objet de discours et de pratiques sociales, qui lui assignent précisément des temps et des espaces sociaux précis). Les questions que nous pose le texte platonicien vont en ce sens : c'est selon qu'un savant connaît des choses « sociales » ou des choses « naturelles » qu'il est susceptible de s'intégrer de telle ou telle manière au partage privé/public. Les conclusions de Pierre Lévêque et de Pierre Vidal-Naquet se dirigeaient aussi très nettement dans cette direction : la réorganisation de l'espace public et de l'espace privé par Clithène semblait à leurs yeux tributaire d'une certaine façon de penser l'inscription du social dans le naturel – la nature de la cosmologie d'Anaximandre. Et ce qui, selon ces auteurs, aurait été modifié entre l'époque de Clithène et celle de Platon, et qui changerait le sens dont on peut lire la répartition des temps et des espaces sociaux, ce serait précisément la façon dont on conçoit l'articulation du social et du naturel. Sans présupposer la pertinence d'une telle réponse, nous pouvons accepter, à titre d'hypothèse, l'intérêt de la question. Dès lors, outre les questions posées précédemment, il serait fécond que chaque intervenant se pose en outre cette question subsidiaire : est-ce que, dans mon corpus, le partage entre privé et public rencontre parfois le partage entre le social et le naturel, et est-ce que cette rencontre est significative ?
- 9 La période du v^e siècle (englobant aussi la fin et le début des siècles limitrophes, ainsi de Clithène à Platon et Xénophon) est choisie comme zone test pour mettre en œuvre une cartographie de la perception que les auteurs grecs ont eu du partage privé/public. Sans rien présupposer en termes de continuités ou discontinuités entre ces perceptions, sans même présupposer l'unité à un moment donné de la perception de tels partages, le projet IKD entreprend l'exploration de ce matériau discursif.

10 Cette entreprise comprend deux phases :

- phase 1 (deux ans) : parcours, par une équipe restreinte, de tous les corpus de textes grecs pertinents pour la période afin d'établir et de traduire les passages significatifs où se trouvent énoncée la division des choses privées et publiques ;
- phase 2 : interprétation du corpus, études thématiques transversales. Une série de journée d'études et un colloque international auront pour objectif de permettre à de nombreux spécialistes de chacun des corpus et des diverses pratiques sociales concernées de venir participer à l'examen de la matière rassemblée. On entreprendra à ce stade une approche thématique, au fil des pratiques sociales les plus concernées par le partage privé/public (pratique familiales, sexuelles, pratiques des repas en commun, etc.).

**Phase 1, année 2007 : ateliers de sélection du corpus de textes, séances ouvertes au public, le mercredi 17 h-20 h à l'Université de Franche-Comté,
30 rue Mégevand,
25030 Besançon cedex**

31 janvier : Arnaud Macé (UFC), Platon.

14 février : Michel Fartzoff (UFC), les Tragiques.

7 mars : Vincent Azoulay (Université de Marne-la-Vallée) et Pierre Ponthier (Université de Paris-IV), Xénophon.

4 avril : Marie-Rose Guelfucci (UFC), Thucydide.

26 septembre : Malika Bastin-Hammou (Université de Toulouse II), la comédie ancienne.

17 octobre : Marie-Laurence Desclos (Université de Grenoble II), les hippocratiques.

21 novembre : Marie-Pierre Noël (Université de Montpellier III), les débuts de la rhétorique : orateurs et sophistes, d'Antiphon à Isocrate.

NOTES

1. Pierre Lévêque et Pierre Vidal-Naquet, *Clisthène l'Athénien : essai sur la représentation de l'espace et du temps dans la pensée politique grecque, de la fin du VI^e siècle à la mort de Platon*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

2. Pauline Schmitt Pantel & François de Polignac (éd.), *Public et privé en Grèce ancienne: lieux, conduites, pratiques*, actes du colloque organisé à Paris les 15-17 mars 1995, *Ktèma* 23 (1998) ; Véronique Dasen, Marcel Piérart (éds), *Idia kai dêmosia. Les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique*, actes du IX^e Colloque du Centre International d'Étude de la Religion Grecque Antique, Fribourg, 8-10 septembre 2003, *Revue Kernos*, Supplément n° 15 (2005), 316 p.

3. Sur l'histoire des usages du terme *dèmiourgos*, voir Luc Brisson, *Le Même et l'Autre dans la structure ontologique du Timée de Platon*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 88-97 ; l'auteur revient sur la complexité des sens et des emplois du terme, tel qu'ils ressortent de la littérature et de l'épigraphie, suivant de près les analyses de Kentarô Murakawa, « Demiurgos », *Historia*, 6 (1957), p. 385-415.

4. Pour l'emploi de cette expression pour désigner les philosophes présocratiques, voir *Gorgias*, 510b4.

5. *Hippias Majeur*, 281b5-d.2.

6. *Lachès*, 179d.

7. *Apologie*, 31c4-c8 sq.

AUTEUR

ARNAUD MACÉ

Université de Franche-Comté

arnaud.mace@univ-fcomte.fr